

## ZAC DEBUSSY-SEVINES

**Approbation de la cession par la Ville de Gennevilliers à l'Etablissement Public Territorial Boucle Nord de Seine d'une parcelle cadastrée section AH – DP (ancienne rue Georges Thoretton partielle) sise à Gennevilliers – Angle rue Georges Thoretton / rue Henri Barbusse, d'une superficie totale cadastrale de 579 m<sup>2</sup> environ.**

